

# LES VICTIMES D'ÉVÉNEMENTS CATASTROPHIQUES

L'incendie du tunnel du Mont Blanc, l'explosion de l'usine AZF, le crash du vol Rio-Paris, le naufrage du Costa Concordia et, tout récemment, le déraillement d'un train à Brétigny... Ces événements nous sont tous familiers mais qui connaît vraiment leurs conséquences et répercussions au-delà de l'effervescence médiatique de l'instant ?

La vie moderne expose la population à toutes sortes d'accidents collectifs (accidents industriels, transports de masse, explosions, incendies) aux implications multiples tant sur un plan psychologique, indemnitare que judiciaire, voire économique et politique.

Bien que la prise en charge des blessés physiques soit depuis longtemps efficace et opérationnelle, les blessés psychiques ont jusqu'à récemment été les grands oubliés des événements catastrophiques. Plus encore, au-delà de l'intervention dans l'immédiat et le post-immédiat, s'est posée la question de l'accompagnement dans la durée des victimes.

Comme bien souvent, c'est le secteur associatif qui a porté la voix des survivants et des proches des victimes afin de faire reconnaître leurs souffrances et d'obtenir la mise en place de dispositifs spécifiques.

Nous avons choisi d'aborder ce thème en l'honneur de la marraine de notre promotion, Madame Françoise RUDETZKI, victime d'un attentat et militante, depuis lors, au travers, tout d'abord, de SOS Attentat en 1985 et, maintenant, de la FENVAC (Fédération nationale des victimes d'attentats et d'accidents collectifs) qu'elle a rejoint en 2011.

Durant cette journée, les points de vue des principaux protagonistes – victimes et responsables – ainsi que ceux des intervenants suite à un événement catastrophique seront présentés – magistrats, avocats, psychologues, représentants d'associations de victimes et d'associations d'aide aux victimes.

La mise en commun de ces vécus et pratiques permettra d'enrichir le débat quant à la question de l'amélioration de la prise en charge des victimes d'accidents collectifs.

FACULTÉ DE DROIT, D'ÉCONOMIE ET DE GESTION À PAU  
UNITÉ JEAN PINATEL (UJP / CRAJ)

# LES VICTIMES D'ÉVÉNEMENTS CATASTROPHIQUES

13 FÉVRIER 2014, À 8H30, AMPHI 400, ENTRÉE LIBRE



Programme du colloque et plan sur le site <http://criminologie.univ-pau.fr>



# LES VICTIMES D'ÉVÉNEMENTS CATASTROPHIQUES

## MATINÉE

Sous la Présidence de M. Jean-Christophe MULLER  
Procureur de la République près du TGI de Pau

### **8h30 - ACCUEIL DES PARTICIPANTS**

#### **9h00 - MOTS DE BIENVENUE**

- M. Serge REY, Doyen de la Faculté de Droit,  
d'Economie et de Gestion de Pau

- Le mot de THYMA

- Mme Françoise RUDETZKI, *Fondatrice de SOS Attentats,  
Déléguée au terrorisme à la FENVAC, Marraine de la promotion*

#### **9h30 - LES VICTIMES FACE A LA CATASTROPHE**

- M. Stéphane GICQUEL, *Secrétaire général de la FENVAC*

#### **10h30 - PAUSE**

#### **10h45 - ÉTAT DES LIEUX**

- M. Claude LIENHARD, *Professeur des Universités, Avocat,  
Directeur du Centre européen de recherche sur le droit  
des accidents collectifs et des catastrophes (CERDACC)*

#### **11h30 - L'EXEMPLE DE LA CATASTROPHE DE BRÉTIGNY**

- M. Eric CINOTTI, *Coordinateur de la cellule SNCF chargée des suites  
de l'accident ferroviaire de Brétigny-sur-Orge*

#### **12h00 - 12h30 - DÉBATS**

## APRÈS-MIDI

Sous la Présidence de M. Bruno KARL  
Président du TGI de Pau

### **14h00 - TABLE RONDE : LA PRISE EN COMPTE DES VICTIMES**

#### **▪ Le rôle des magistrats**

M. Benjamin DEPARIS, *Président du TGI de Thonon-les-Bains*

#### **▪ La prise en charge psychologique**

Mme Carole DAMIANI, *Docteur en psychologie,  
Chargée de mission à l'INAVEM*

#### **▪ La prise en charge associative**

Mme Isabelle SADOWSKI,  
*Chargée de mission Événements catastrophiques à l'INAVEM*

#### **▪ Les avocats de parties civiles**

Maître Stella BISSEUIL, *Avocate, Barreau de Toulouse*

#### **▪ Les avocats de mis en cause**

Maître Daniel SOULEZ LARIVIÈRE, *Avocat, Barreau de Paris*

#### **16h00 - DÉBATS**

#### **17H00 - CLÔTURE DU COLLOQUE**

**BULLETIN D'INSCRIPTION**

Nom, Prénom : .....

Profession : .....

Institution / Structure : .....

Adresse : .....

Courriel : .....

Nombre de participant(s) : .....

-----Découpez ici-----

**BULLETIN D'INSCRIPTION**

Nom, Prénom : .....

Profession : .....

Institution / Structure : .....

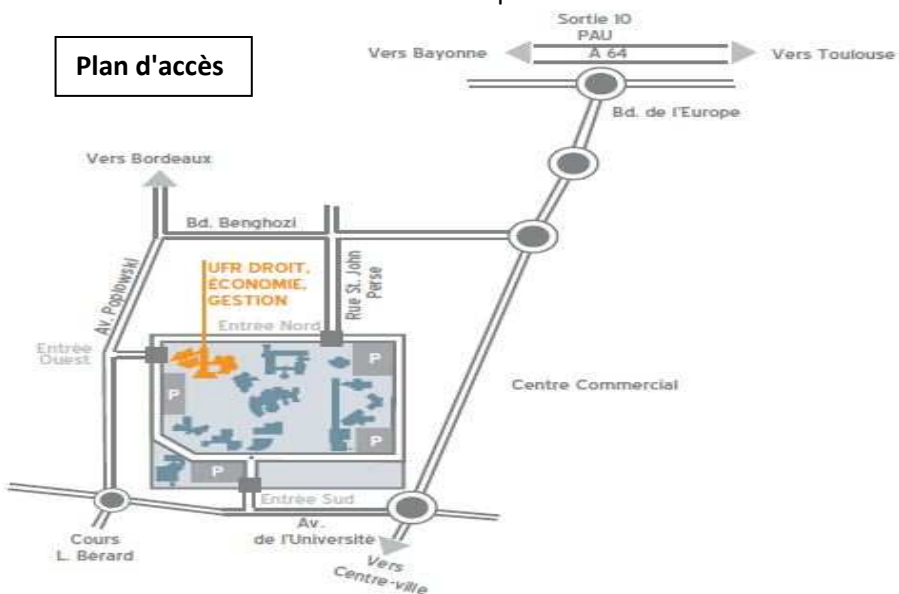
Adresse : .....

Courriel : .....

Nombre de participant(s) : .....

-----Découpez ici-----

**Plan d'accès**



**Plan d'accès**



**Bulletin d'inscription à renvoyer avant le 7 février :**  
**Thyma – UFR droit économie et gestion – Pau**  
**Avenue du Doyen Poplawski 64000 PAU**

**Bulletin d'inscription à renvoyer avant le 7 février :**  
**Thyma – UFR droit économie et gestion – Pau**  
**Avenue du Doyen Poplawski 64000 PAU**